

Réinfo Santé Suisse International 1800 Vevey www.reinfosante.ch

> Centre de transfusion des HUG 4 Rue Gabrielle Perret-Gentil 1205 Genève

Vevey, le 16.11.2021

Madame, Monsieur,

Nous avons appris que le centre de transfusion de HUG prélevait le sang des donneurs vaccinés contre le SARS-CoV-2 avec les vaccins Moderna ou Pfizer-BioNTech, dès seulement 48 heures après la vaccination. Nous avons également appris qu'aucun traçage n'était prévu, traçage qui permettrait de savoir si un don de sang provient d'un donneur vacciné ou non, et si oui avec quel vaccin. Il semble qu'à l'heure actuelle, il n'y a par conséquent aucun moyen pour un receveur de savoir si le sang qui lui a été transfusé provient d'un donneur vacciné contre le SARS-CoV-2 et si oui avec quel vaccin. Ceci, dans les circonstances actuelles, ne nous paraît pas non plus répondre à la transparence nécessaire.

Compte tenu des connaissances actuelles récentes relatives à l'impact de cette nouvelle technologie vaccinale sur la lignée sanguine, nous aimerions vous demander quelles bases scientifiques vous permettent de penser que transfuser du sang de donneur récemment vacciné contre le SARS-CoV-2, dès 48 heures après l'injection, ne présente <u>aucun danger</u> pour le receveur ? A ce stade, l'affirmation de l'innocuité transfusionnelle dans ces conditions nous paraît prématurée.

De plus, partant du fait qu'il existe, des interrogations légitimes liées à la phase d'essais cliniques actuellement en cours pour cette nouvelle technologie vaccinale, et nous basant sur le principe de précaution qui prévaut en pareille situation, nous aimerions savoir quelles certitudes justifient de vous épargner de tracer les dons selon qu'ils proviennent de donneurs vaccinés ou non, ni de ne pouvoir être capable de déterminer rétrospectivement le type de vaccin reçu par un donneur qui pourrait vouloir rechercher la cause d'un éventuel préjudice ? Sur un plan légal, ceci ne nous paraît pas non plus acceptable.

Sachant que pour le moment nous n'avons pas de recul temporel nous permettant d'affirmer que des transfusions de donneurs vaccinés contre le SARS-CoV-2 sont sans aucun danger pour les receveurs, nous pensons qu'un traçage des dons selon le statut vaccinal devrait faire partie d'un principe de précaution minimal.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs,

Pour l'ONG Réinfo Santé Suisse International

Delphine Héritier de Barros, Présidente info@reinfosante.ch